



Groupe Banque TD
Présentation à l'intention des investisseurs
sur les titres à revenu fixe

T4 2014

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs



De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion de 2014 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun de ses secteurs d'activité, aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2015 », ainsi que dans d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2015 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), de liquidité, d'opération (y compris les risques liés à la technologie), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, liés à l'adéquation des capitaux propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses principales priorités, notamment réaliser des acquisitions, élaborer des plans stratégiques et recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, l'Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude et d'autres comportements criminels auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements et de la modification des lois et des règlements actuels; le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis; la concurrence accrue, y compris dans le domaine des services bancaires par Internet et par appareil mobile; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les changements apportés aux méthodes comptables utilisées par la Banque; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2014, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à l'une ou l'autre des transactions dont il est question à la rubrique « Événements importants » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com/francais. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion 2014 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun des secteurs d'exploitation, sous les rubriques « Perspectives et orientation pour 2015 », en leur version modifiée dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

1. **Groupe Banque TD**
2. Économie canadienne
3. Gestion de la trésorerie et du bilan
4. Annexe

Nos secteurs d'activité

Services de détail au Canada

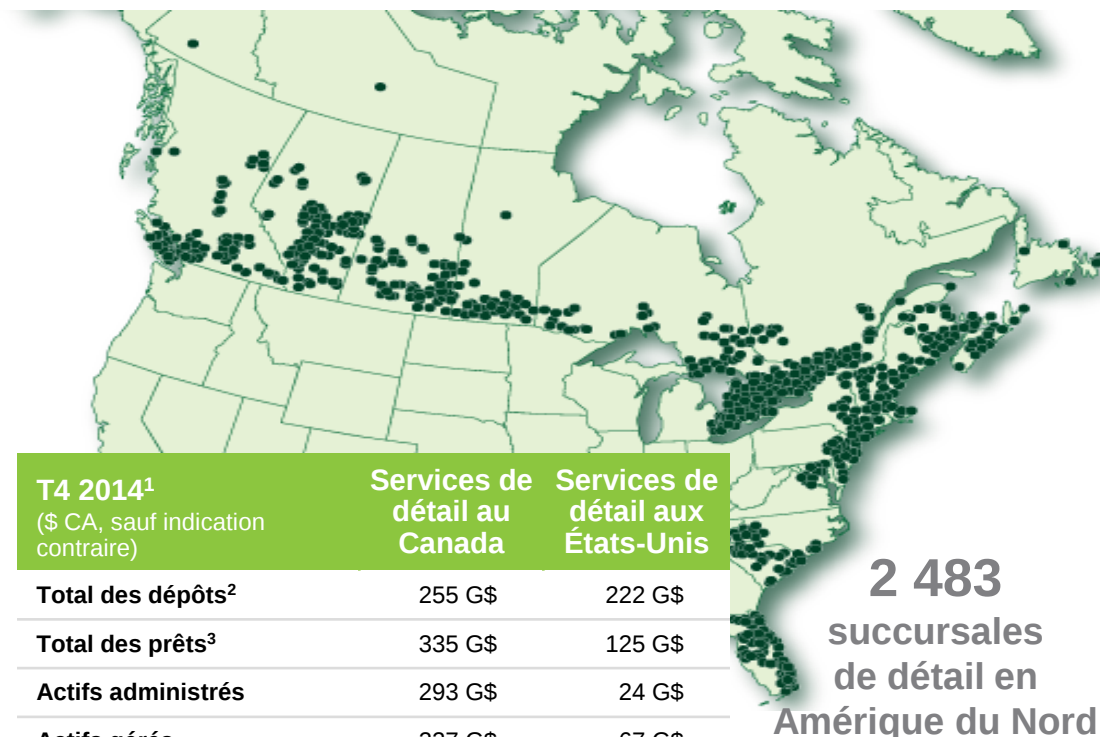
- Services bancaires personnels, cartes de crédit et financement auto
- Services bancaires commerciaux et aux petites entreprises
- Placements directs, services-conseils de gestion de patrimoine et gestion de placements
- Assurances : habitation, dommages, vie et soins médicaux

Services de détail aux États-Unis

- Services bancaires personnels, cartes de crédit et financement auto
- Services bancaires commerciaux et aux petites entreprises
- Services bancaires aux grandes entreprises et services bancaires spécialisés
- Services bancaires privés de gestion de patrimoine
- Relation stratégique avec TD Ameritrade

Services bancaires de gros

- Recherche, services bancaires d'investissement et services aux marchés financiers
- Transactions bancaires mondiales



T4 2014 ¹ (\$ CA, sauf indication contraire)	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis
Total des dépôts²	255 G\$	222 G\$
Total des prêts³	335 G\$	125 G\$
Actifs administrés	293 G\$	24 G\$
Actifs gérés	227 G\$	67 G\$
Bénéfice comme présenté⁴	5,2 G\$	2,1 G\$
Bénéfice rajusté⁴	5,5 G\$	2,1 G\$
Clients	Environ 15 millions	Plus de 8 millions
Employés⁵	39 671	26 162

La TD est l'une des dix plus grandes banques en Amérique du Nord⁶

1. Le T4 2014 correspond à la période allant du 1^{er} août 2014 au 31 octobre 2014.

2. Le total des dépôts est établi en additionnant la moyenne des dépôts de particuliers et celle des dépôts d'entreprises au T4 2014. Les dépôts des activités de détail aux États-Unis comprennent les comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade (IDA); les dépôts des activités de détail au Canada comprennent les dépôts de particuliers, d'entreprises et de gestion du patrimoine.

3. Le total des prêts est établi en additionnant la moyenne des prêts aux particuliers et celle des prêts aux entreprises au T4 2014.

4. Pour les quatre derniers trimestres se terminant par le T4 2014 (ensemble de l'exercice financier 2014). Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5.

5. Effectif moyen en équivalents temps plein dans ces segments au T4 2014. Au T1 2014, la Banque a adopté une définition normalisée de l'effectif équivalent temps plein dans tous les segments. Cette définition englobe les heures supplémentaires et les contractuels.

6. Voir la diapositive 7.

Être la meilleure banque

Une banque résolument nord-américaine

- Parmi les 10 plus grandes banques en Amérique du Nord¹
- L'une des rares banques dans le monde à avoir obtenu la note Aa1 de Moody's²
- Mise à profit de la plateforme et de la marque pour favoriser la croissance
- Solide image de marque à titre d'employeur

Accent sur les activités de détail

- Chef de file du service à la clientèle et de la commodité
- Plus de 80 % du bénéfice rajusté issu des activités de détail^{3, 4}
- Solide moteur de croissance interne
- Meilleur rendement compte tenu du risque assumé⁵

Notre entreprise

- Flux de rentrées croissant et reproductible
- Accent sur les produits axés sur le client
- Exploitation d'un modèle de courtage de l'avenir
- Réinvestissement continu dans nos avantages concurrentiels

Solide gestion des risques

- Prendre les risques que nous comprenons seulement
- Éliminer systématiquement les risques de perte extrême
- Gérer rigoureusement les capitaux propres et les liquidités
- Harmoniser notre culture et nos politiques avec notre philosophie de gestion des risques

Une stratégie simple, un objectif qui ne change pas

1. Voir la diapositive 7.

2. Note attribuée aux titres de créance à long terme (dépôts) de La Banque Toronto-Dominion au 31 octobre 2014. Les notes ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière dans la mesure où elles n'expriment aucun commentaire sur le cours du marché ou la pertinence pour un investisseur. Les notes peuvent être modifiées ou retirées à tout moment par les agences de notation.

3. Depuis le 1^{er} novembre 2011, la Banque dresse ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), qui ont remplacé les principes comptables généralement reconnus (PCGR) antérieurs, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque a également recouru à des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats « rajustés » (c.-à-d. résultats obtenus en retranchant les « éléments à noter » des résultats comme présentés, déduction faite des impôts sur le résultat) afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'activité et de mesurer son rendement global. Se reporter à la rubrique « Présentation de l'information financière de la Banque » qui débute à la page 5 du communiqué de presse sur les résultats du T4 2014 pour de plus amples renseignements et un rapprochement des mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Banque par rapport aux résultats comme présentés.

4. Les activités de détail comprennent les Services bancaires de détail au Canada et les Services bancaires de détail aux États-Unis. Pour en savoir plus, voir la diapositive 8.

5. Le rendement des actifs pondérés en fonction des risques correspond au bénéfice net rajusté disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par la moyenne du rendement pondéré en fonction des risques. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 ci-dessus.

Affronter la concurrence sur des marchés attrayants



Statistiques du pays



- Dixième économie mondiale
- PIB nominal de 1,7 billion \$ CA
- Population de 35 millions d'habitants

Système bancaire canadien

- Le système bancaire le plus solide au monde¹
- Les cinq grandes banques canadiennes occupent une position de chef de file sur le marché
- Les banques à charte canadiennes occupent plus de 75 % du marché des hypothèques résidentielles²
- Dans la plupart des provinces, les prêteurs hypothécaires disposent de recours contre les emprunteurs et peuvent saisir la propriété

Services bancaires de détail de la TD au Canada

- Réseau de 1 165 succursales et de 2 866 GAB
- Un Canadien sur trois est titulaire d'un compte de la TD
- Globalement, part de marché de 21 %
- Au premier ou deuxième rang pour ce qui est de la part de marché de la plupart des produits de détail
- Parmi les plus grands émetteurs de deux types de cartes de crédit
- Services complets de gestion de patrimoine offrant des occasions de vente croisée considérables

Statistiques du pays



- Première économie mondiale
- PIB nominal de 15,1 billions \$ US
- Population de 314 millions d'habitants

Système bancaire américain

- Plus de 9 000 banques, mais quelques grandes banques occupent une position dominante sur le marché
- La valeur de l'actif des cinq banques les plus importantes équivaut à plus de 50 % de l'économie américaine
- Les prêteurs hypothécaires disposent de recours limités dans la plupart des territoires

Services bancaires de détail de la TD aux États-Unis

- Réseau de 1 318 succursales et de 1 962 GAB
- Activités exercées dans 5 des 10 régions métropolitaines statistiques les plus importantes du pays et dans 7 des 10 États les plus riches
 - Marché des dépôts d'une valeur de 2,2 billions \$ US³
 - Volume prévu de 240 milliards \$ US des montages de prêts hypothécaires⁴
- Accès à près de 70 millions de personnes aux endroits où la TD exerce ses activités

Perspectives de croissance considérables aux endroits où la TD exerce ses activités

1. Rapport sur la compétitivité mondiale 2008-2013, Forum économique mondial.

2. Comprend les titrisations. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

3. Dépôts plafonnés à 500 millions de dollars dans tous les comtés aux États-Unis où la TD offre des services bancaires d'après le Sommaire des dépôts de 2013 de la FDIC.

4. Les nouveaux montages dans les endroits où la TD exerce ses activités pour 2014 n'incluent pas les refinancements et s'appuient sur des prévisions internes établies à partir de données provenant du U.S. Department of Housing and Urban Development, de la Home Mortgage Disclosure Act et de Moody's Analytics.

La TD en Amérique du Nord



T4 2014 \$ CA, sauf indication contraire		Classement au Canada ⁵	Classement en Amérique du Nord ⁶
Total de l'actif	945 G\$	1 ^{re}	5 ^e
Total des dépôts	601 G\$	2 ^e	6 ^e
Capitalisation boursière	102 G\$	2 ^e	6 ^e
Bénéfice net rajusté¹ (quatre derniers trimestres)	8,1 G\$	2 ^e	6 ^e
Bénéfice net comme présenté (quatre derniers trimestres)	7,9 G\$	S. O.	S. O.
Ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de première catégorie²	9,4 %	5 ^e	9 ^e
Effectif moyen en équivalent temps plein³	82 148	2 ^e	6 ^e
Cote attribuée par Moody's⁴	Aa1	S. O.	S. O.

La TD est l'une des dix plus grandes banques en Amérique du Nord

1. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5.

2. Pour en savoir plus, voir la diapositive 22.

3. Effectif moyen en équivalent temps plein. Pour plus de renseignements, voir la note 5 de la diapositive 4.

4. Voir la note 2 de la diapositive 5.

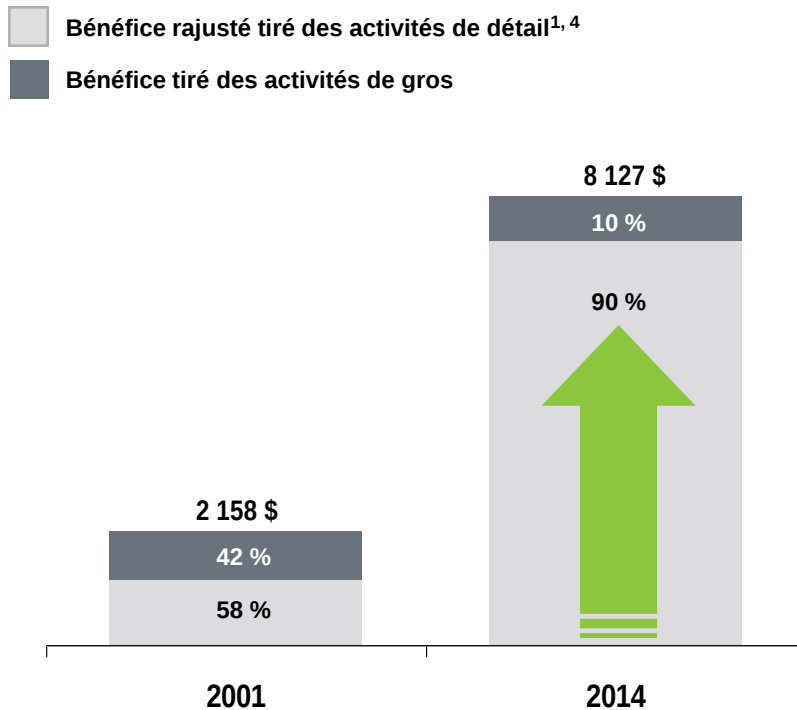
5. Homologues au Canada : les quatre autres grandes banques (RBC, BMO, Scotia et CIBC). Résultats rajustés sur une base comparable de façon à exclure les éléments non sous-jacents ciblés. D'après les résultats pour le T4 2014 clos le 31 octobre 2014.

6. Homologues en Amérique du Nord : les homologues canadiens et américains. Homologues aux États-Unis : définis par les banques installées sur les principales places financières (C, BAC, JPM) et les deux plus grandes banques super-régionales (WFC, USB). Résultats rajustés sur une base comparable de façon à exclure les éléments non sous-jacents ciblés. Homologues aux États-Unis : d'après les résultats pour le T2 2014 clos le 30 juin 2014.

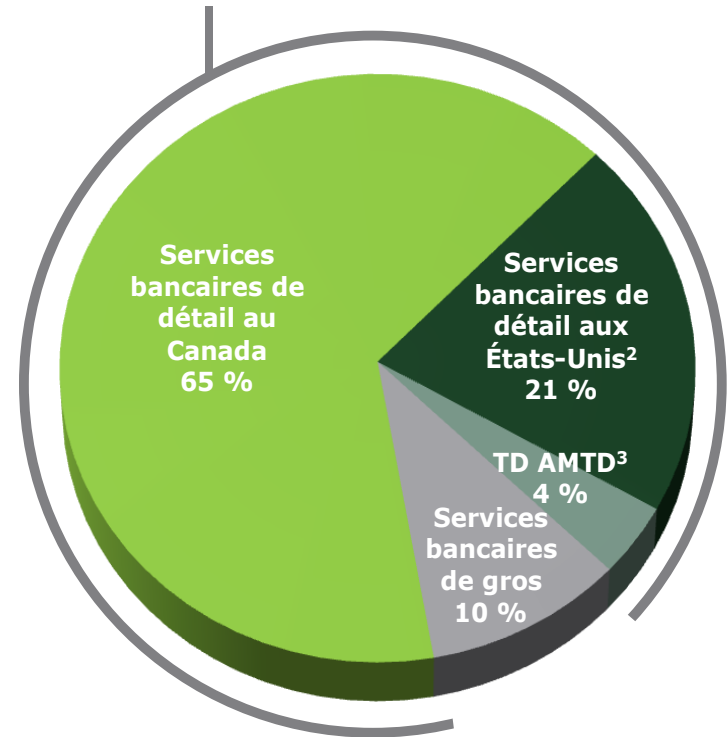
Composition des bénéfices



Bénéfice rajusté¹ (en M\$ CA)



Bénéfice rajusté des activités de détail en 2014^{1,4} = 90 %



Composition du bénéfice axée sur les activités de détail

1. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5.
2. Aux fins de communication de l'information financière, le secteur des Services bancaires de détail aux États-Unis comprend TD Ameritrade, mais cette dernière est présentée séparément ici à titre indicatif.
3. Participation déclarée de la TD de 40,97 % dans TD Ameritrade au 31 octobre 2014 (42,22 % au 31 octobre 2013).
4. Aux fins du calcul de l'apport de chaque secteur d'activité, le bénéfice rajusté du secteur Siège social est exclu. Voir la définition du bénéfice tiré des activités de détail à la note 4 de la diapositive 5.

Évolution stratégique de la TD



ACCENT CROISSANT SUR LES ACTIVITÉS DE DÉTAIL

Fusion de La Banque TD et de Canada Trust

Acquisition de Newcrest Capital

Acquisition d'une participation de 51 % dans Banknorth

Entente entre TD Waterhouse USA et Ameritrade

Privatisation de TD Banknorth

Acquisition de Commerce Bank

Intégration de Commerce Bank

Acquisition de Riverside et de TSFG

Acquisition de Services financiers Chrysler et du portefeuille de cartes de crédit MBNA

Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target et d'Epoch et entente annoncée avec Aimia et la CIBC

Principal émetteur de la carte de crédit Visa Aéroplan; acquisition d'environ 50 % du portefeuille CIBC Aéroplan

Fin des années 1990 2000 2001 2002 à 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014

Aucune acquisition importante d'une grande maison de courtage

Pertes sur prêts (médias, télécommunications, énergie)

Démantèlement du segment des produits structurés

Abandon des produits de crédit non liés aux entreprises TD

Cessation des opérations pour compte propre non liées aux entreprises TD

DE COURTIER TRADITIONNEL À COURTIER LIÉ À LA MARQUE

Évolution vers des services de détail à plus faible risque, avec un courtier lié à notre marque

Notre tolérance au risque

Nous prenons les risques nécessaires à la conduite de nos affaires, mais uniquement lorsque ces risques...

- cadrent avec notre stratégie d'entreprise et que nous les comprenons et pouvons les gérer;
- n'exposent pas l'entreprise à des situations de pertes ponctuelles graves; c.-à-d. nous ne « misons pas la Banque » sur une seule acquisition, une seule activité ou un seul produit;
- ne sont pas susceptibles de compromettre l'image de la marque TD.

Pratiques proactives et rigoureuses en matière de gestion des risques

Points importants

- Croissance du BPA rajusté¹ de 3 % sur 12 mois
 - Les rajustements de l'évaluation de la dotation en capital, la hausse des charges et l'augmentation du taux d'imposition ont eu une incidence sur les bénéfices
- Bénéfice des Services de détail en hausse de 7 % sur 12 mois
 - Bonne croissance des volumes et des actifs
 - Bonne contribution des acquisitions
- Bénéfice des Services bancaires de gros en hausse de 31 % sur 12 mois
 - Solides résultats du côté des services de prise ferme et des services-conseils
 - Hausse des charges au T4 2013
- Solide ratio des capitaux propres de 9,4 %

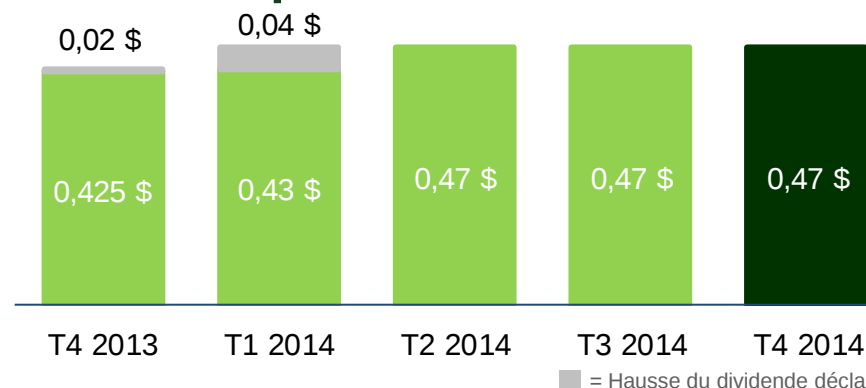
Solides résultats d'exploitation

Bénéfice net en M\$

(rajusté, s'il y a lieu)¹

	T4 2014	Var. trimestrielle	12 mois
Services de détail²	1 867 \$	-7 %	7 %
Services bancaires de gros	160	-26 %	31 %
Siège social	(165)	s. o.	s. o.
Bénéfice net rajusté	1 862 \$	-14 %	3 %
<i>Bénéfice net comme présenté</i>	1 746	-17 %	8 %
BPA rajusté (dilué)	0,98 \$	-15 %	3 %
<i>BPA comme présenté (dilué)</i>	0,91	-18 %	9 %
Ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de première catégorie selon Bâle III	9,4 %		

Dividende par action ordinaire



1. Les résultats rajustés sont définis à la note 3 de la diapositive 5.

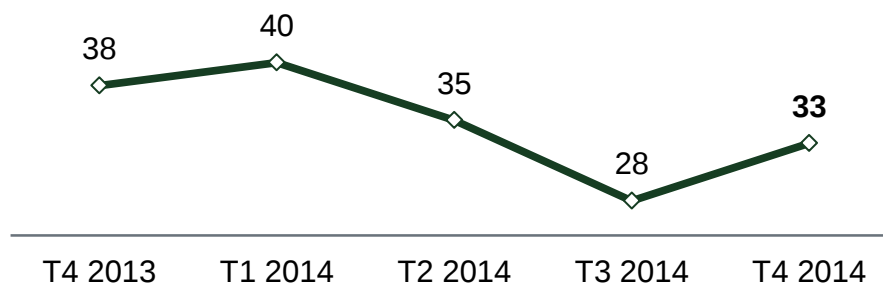
2. Les Services de détail sont composés des secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, tels qu'ils sont présentés dans le communiqué de presse sur les résultats du T4 2014 et le rapport de gestion de la Banque. Les résultats comme présentés des Services de détail se sont chiffrés à 1 813 M\$, en baisse de 8 % sur 3 mois et en hausse de 8 % sur 12 mois.

Faits saillants

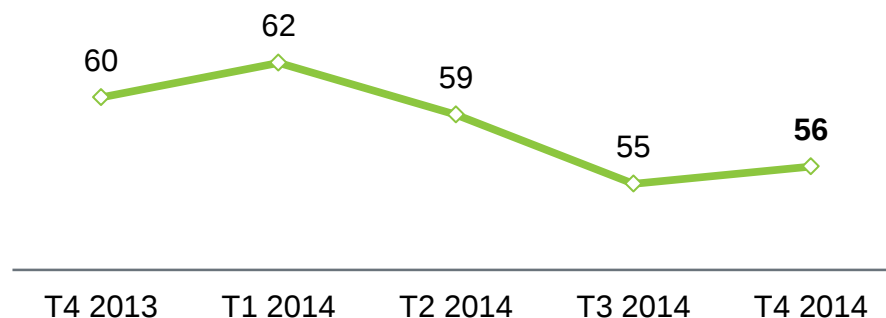
■ Les taux de perte demeurent à de faibles niveaux

- Le rendement favorable des Services de détail aux États-Unis a entraîné une réduction du ratio PPC sur l'ensemble de l'exercice
- Solide rendement continu dans tous les portefeuilles

Ratio PPC (pdb)¹



Ratio des prêts douteux bruts (pdb)²



Excellente qualité du crédit

1. Ratio PPC : provision pour pertes sur créances sur une base trimestrielle annualisée / moyenne du montant net des prêts et des acceptations; la PPC totale exclut l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les titres de créance classés comme prêts et les éléments à noter.

2. Ratio de prêts douteux bruts : prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts (tous les deux au comptant). Exclusion faite de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

1. Groupe Banque TD
2. **Économie canadienne**
3. Gestion de la trésorerie et du bilan
4. Annexe

- L'économie canadienne est l'une des plus concurrentielles au monde¹.
- Le Canada possède le système bancaire le plus solide au monde¹.
- Son taux de chômage demeure en deçà des sommets atteints lors des récessions précédentes.
- Sa situation budgétaire est l'une des plus solides parmi les pays industrialisés du G7.
 - Déficits prévus et niveau d'endettement relativement faibles

■ Banques commerciales et banques de détail solides

- ❑ Critères stricts en matière d'octroi de prêts
- ❑ Les grands fournisseurs de services de gros appartenant tous à des banques canadiennes, leurs sorties de bilan peuvent être absorbées à même les bénéfices stables tirés des activités de détail.

■ Interventions du gouvernement et de la banque centrale

- ❑ Politiques et programmes proactifs visant à maintenir un niveau de liquidité suffisant au sein du système
- ❑ Modifications des règles régissant les prêts hypothécaires en vue d'une modération du marché et de la protection du consommateur

■ Système de réglementation judicieux

- ❑ Système fondé sur des principes plutôt que des règles
- ❑ Un seul organisme de réglementation pour l'ensemble des grandes banques
- ❑ Règles prudentes et exigences plus strictes en matière de capitaux propres que les normes mondiales
- ❑ Exigences en matière de capitaux propres reposant sur les actifs pondérés en fonction des risques

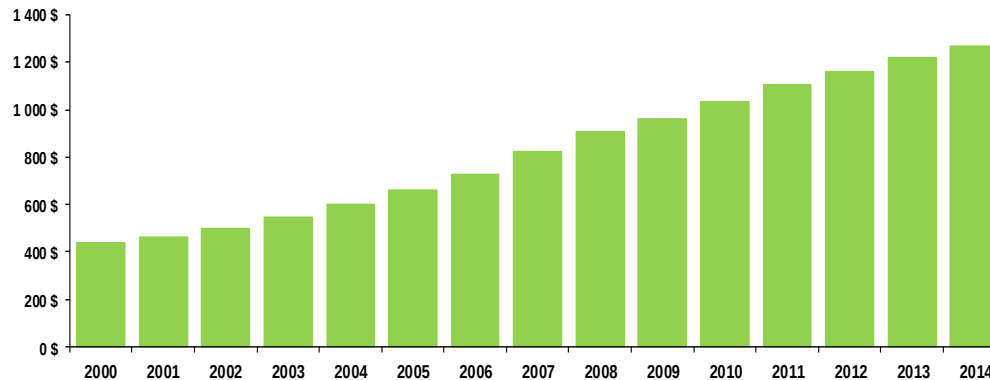
Le système bancaire le plus solide au monde¹

Marché hypothécaire résidentiel bien établi au Canada



- Les banques à charte canadiennes comptent pour environ 75 % du marché global des prêts hypothécaires, titrisations comprises¹
- Pratiques rigoureuses en matière d'octroi de crédit
- Forte concurrence entre les prêteurs
- Environnement juridique favorable à la saisie et à d'autres types de recours judiciaires pour recouvrer les pertes

Encours des prêts hypothécaires résidentiels²
(en G\$)



1. Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)
2. Statistique Canada (en date de la fin décembre, données non rajustées)
3. Au 30 septembre 2014

Divergences entre les marchés hypothécaires canadien et américain



	Canada	États-Unis
Produits	- Gamme traditionnelle de produits assortis d'un taux d'intérêt fixe ou variable - Prêts hypothécaires assurés en cas de défaillance établis en fonction d'un taux d'admissibilité fixe de 5 ans dans le cas des prêts à taux variable ou d'une durée inférieure à 5 ans	- Les prêts hypothécaires en cours comprennent des produits particuliers émis antérieurement (capitalisés à l'échéance, prêts hypothécaires à taux variable à options). - Auparavant, admissibilité des emprunteurs souvent établie d'après un taux escompté avantageux, entraînant un choc des paiements à l'échéance (resserrement des normes de souscription depuis ce temps)
Souscription	- Durées habituellement de 5 ans ou moins, renouvelables à l'échéance - Période d'amortissement maximale de 25 ans et rapport prêt-valeur (RPV) maximal de 80 % dans le cas d'un refinancement - Assurance hypothécaire obligatoire lorsque le RPV est supérieur à 80 %; doit couvrir le montant intégral du prêt	- Durée la plus courante de 30 ans - Période d'amortissement généralement de 30 ans, pouvant aller jusqu'à 50 ans - Assurance hypothécaire souvent utilisée pour couvrir la portion du RPV supérieur à 80 %
Réglementation et imposition	- Les intérêts hypothécaires ne sont pas déductibles du revenu imposable. - Dans la plupart des provinces, les prêteurs disposent de recours contre les emprunteurs et peuvent saisir la propriété.	- Les intérêts hypothécaires sont déductibles du revenu imposable, ce qui incite à emprunter. - Les prêteurs disposent de recours limités dans la plupart des territoires.
Canaux de distribution	Montage de jusqu'à 30 % des prêts hypothécaires effectué par l'intermédiaire de courtiers externes	Les prêts montés par des courtiers externes ont atteint 70 % au point culminant; à présent, ils représentent moins de 30 %.

Faits saillants

- La qualité du crédit du portefeuille de crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI) au Canada demeure excellente.

Portefeuille		T4 2014
Portefeuille de CGBI au Canada	Solde brut des prêts	235 G\$
	Pourcentage des prêts assurés	62 %
	Ratio prêt-valeur (RPV) actuel des prêts hypothécaires non assurés ¹	60 %
Prêts consentis aux acheteurs de copropriétés (prêts hypothécaires résidentiels)	Solde brut des prêts	30 G\$
	Pourcentage des prêts assurés	72 %
Prêts consentis aux acheteurs de copropriétés (LDCVD)	Solde brut des prêts	6 G\$
	Pourcentage des prêts assurés	41 %

Thème	Position de la TD
Qualité du crédit des prêts consentis aux acheteurs de copropriétés	■ RPV, cote de crédit et taux de défaillance en phase avec le portefeuille global
Exposition aux prêts consentis aux promoteurs de copropriétés de grande hauteur	■ Stabilité des volumes des portefeuilles, qui comptent pour environ 1,7 % du portefeuille des Services bancaires commerciaux au Canada ■ Exposition limitée aux emprunteurs ayant de solides antécédents, disposant de liquidités suffisantes et qui entretiennent une relation de longue date avec la TD

1. Le RPV actuel correspond à la somme du RPV de chaque prêt hypothécaire pondéré par le solde du prêt.

Modifications des règles relatives aux prêts hypothécaires au Canada



Mesures annoncées en 2012 par le ministre Flaherty (gouvernement du Canada)

- La période maximale d'amortissement passe de 30 ans à 25 ans.
- Le montant maximal que les Canadiens peuvent emprunter dans le cas d'un refinancement passe de 85 % à 80 %.
- Le ratio de remboursement brut¹ et le ratio de remboursement total² sont limités à 39 % et à 44 %, respectivement.
- Les prêts hypothécaires assurés ne sont offerts que pour les habitations dont le prix d'achat est inférieur à 1 million de dollars.
- Ces règles ne s'appliquent qu'aux prêts hypothécaires à ratio prêt-valeur élevé (c.-à-d. les prêts hypothécaires exigeant une assurance du gouvernement).
- Elles sont entrées en vigueur le 9 juillet 2012 afin de prévenir une ruée pour éviter les nouvelles règles (comme celle survenue en 2011).

Points saillants de la ligne directrice B-20 publiée en 2012 (BSIF)

- Ratio prêt-valeur maximal de 65 % dans le cas des marges de crédit adossées à un bien immobilier (au lieu de 80 %)
- Les prêteurs ne sont pas tenus d'amortir les marges de crédit adossées à un bien immobilier, mais ils doivent être en mesure de prévoir le remboursement intégral du prêt au fil du temps.
- Le taux admissible pour tous les prêts hypothécaires ordinaires à taux variable et pour les prêts hypothécaires ordinaires à taux fixe dont la durée est inférieure à cinq ans est « le plus élevé du taux hypothécaire contractuel et du taux de référence de cinq ans publié par la Banque du Canada ».
- Le ratio prêt-valeur doit être recalculé à chaque refinancement et lorsque le prêteur juge prudent de le faire.
- Les institutions financières fédérales sont tenues de se conformer à cette ligne directrice « d'ici la fin de l'exercice 2012 ».

1. Le ratio de remboursement brut est le pourcentage de son revenu que l'emprunteur doit consacrer au paiement des frais associés au logement (c.-à-d. versements hypothécaires, taxes, coûts de chauffage et 50 % des frais de copropriété, le cas échéant).

2. Le ratio de remboursement total est le pourcentage de son revenu que l'emprunteur doit consacrer à l'acquittement de toutes ses obligations en matière de dette (c.-à-d. frais associés au logement, prêts, lignes de crédit, prêts-auto et soldes de cartes de crédit).

Sources : BSIF, Veritas, Services économiques TD.

- L'économie américaine s'accélère.
 - L'économie a créé plus d'emplois au cours des huit premiers mois de l'année qu'au cours de toute autre période depuis 1999.
 - Les dépenses de consommation seront soulevées par la croissance de l'emploi et des revenus.
 - L'immobilier résidentiel contribuera positivement à la croissance en 2014 et 2015.
 - La faiblesse des taux d'intérêt et le regain de confiance encourageront l'investissement des entreprises.

- L'économie canadienne est fortement liée à la situation économique américaine; un raffermissement de la demande du secteur privé aux États-Unis améliore les perspectives du Canada.
 - La demande intérieure sera limitée par le niveau élevé d'endettement des ménages ainsi que par l'essoufflement du marché de l'habitation.

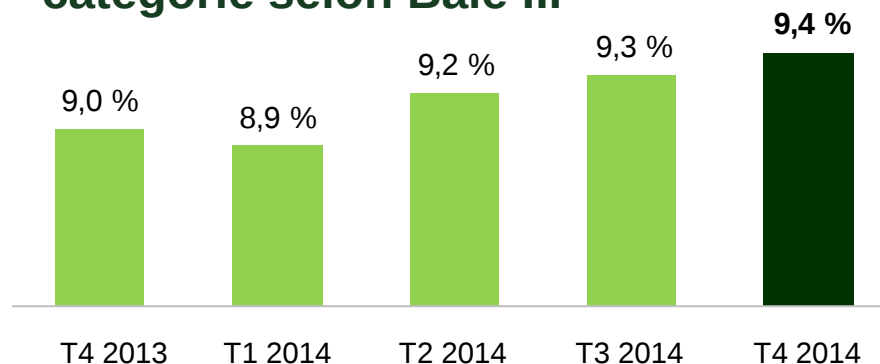
1. Groupe Banque TD
2. Économie canadienne
3. **Gestion de la trésorerie et du bilan**
4. Annexe

Faits saillants

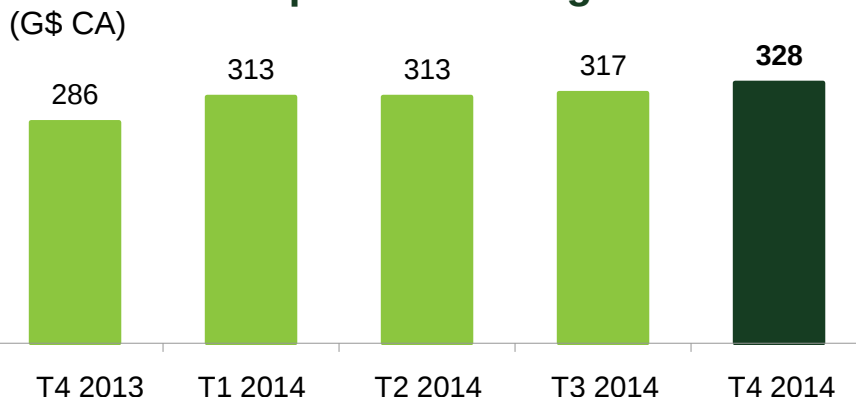
- RCP attribuable aux AO de première catégorie selon Bâle III de 9,4 %
- La hausse de 10 pdb sur 3 mois reflète une solide production interne de capitaux et a été annulée en partie par la hausse des actifs pondérés en fonction du risque

Nous demeurons en bonne position pour suivre l'évolution du cadre réglementaire et des exigences relatives aux CP.

RCP attribuables aux AO de première catégorie selon Bâle III¹



Actifs pondérés en fonction des risques – capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de première catégorie¹



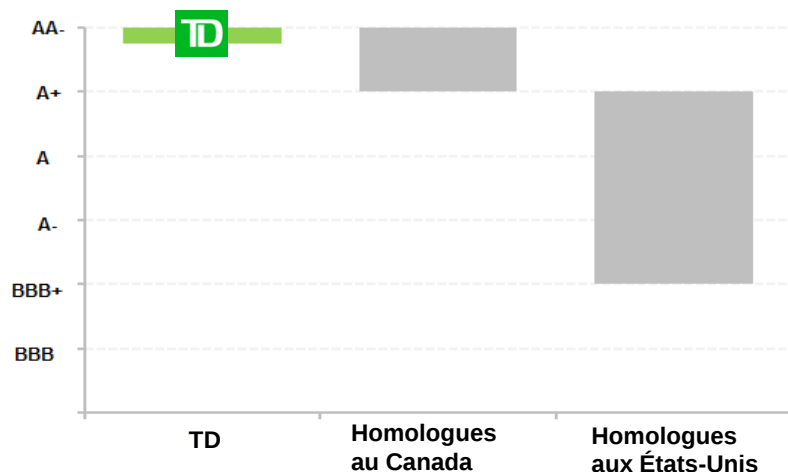
1. Depuis 2013, les montants sont calculés en vertu du dispositif réglementaire de Bâle III, à l'exception des capitaux propres rattachés au rajustement de la valeur du crédit conformément à la ligne directrice du BSIF, et sont présentés selon la méthode dite « tout compris ». Le 1^{er} janvier 2014, l'application progressive sur une période de cinq ans de l'exigence pour les fonds propres touchés par le rajustement de la valeur de crédit a commencé, en fonction d'une approche scalaire selon laquelle l'exigence s'établit à 57 % en 2014, à 64 % en 2015 et 2016, à 72 % en 2017, à 80 % en 2018 et à 100 % en 2019.

Notes attribuées par les agences¹

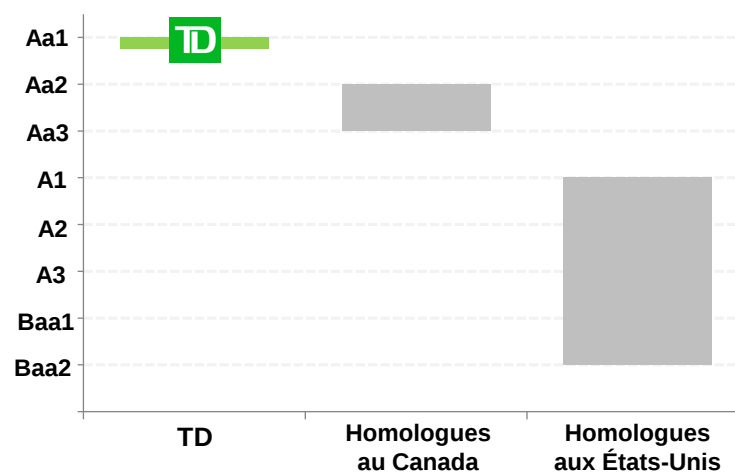
	Moody's	S&P	DBRS
Notes	Aa1	AA-	AA
Perspective	Négative	Négative	Stable

Notes par rapport à celles des homologues

Notes attribuées par S&P aux titres de créance à long terme



Notes attribuées par Moody's aux titres de créance à long terme



De solides notes

1. Pour plus de renseignements sur la notation, voir la note 2 de la diapositive 5. Le 8 août 2014, S&P a confirmé la note attribuée aux titres de créance à long terme de la TD (AA-) et fait passer de stable à négative la perspective pour la TD et ses homologues canadiens. Les homologues canadiens sont définis à la note 2 ci-dessous. Les notes et la perspective de notation de DBRS sont à jour en date du 31 octobre 2014.
 2. Les homologues au Canada sont la Banque Royale, la Banque Scotia, BMO et CIBC.
 3. Les homologues aux États-Unis sont BAC, BBT, C, CITZ, JPM, MTB, PNC, STI, USB et WFC.

■ Paradigme de la Trésorerie

- ❑ Contribution à un bénéfice stable et croissant
- ❑ Gestion du risque de marché lié aux activités autres que de transaction, à l'intérieur des limites établies

■ Harmonisation des durées des actifs et des passifs

- ❑ Abstention d'opérations de portage de liquidités
- ❑ Concordance de la durée du financement sous-jacent avec celle des actifs ou avec la profondeur réduite du marché

■ Processus rigoureux d'établissement des prix de transfert

- ❑ Nous créditons les produits de dépôt des liquidités fournies et imputons aux produits de prêt les liquidités consommées.

■ Cadre de gestion mondial du risque d'illiquidité

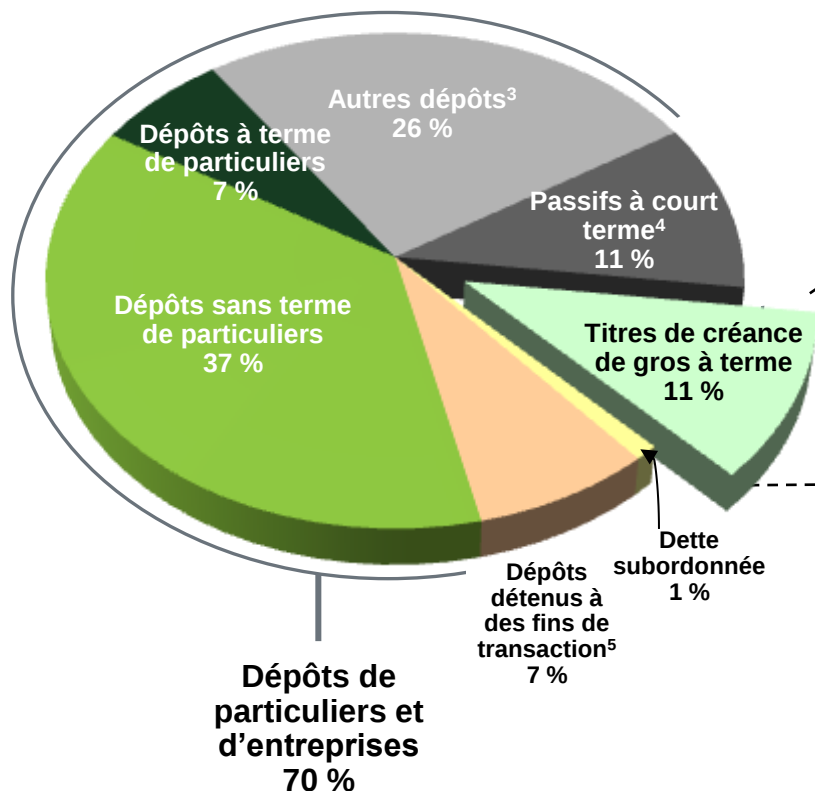
- ❑ Quantité suffisante d'actifs liquides pour faire face à une situation de « stress combiné critique » pendant au moins 90 jours
- ❑ Chaque unité de gestion de la liquidité est dotée de sa propre politique et de son propre plan de fonds d'urgence, qui sont conformes au cadre de gestion du risque de liquidité de l'entreprise.
- ❑ Surveillance de l'évolution des marchés de financement mondiaux et des incidences possibles sur notre accès au financement
- ❑ En bonne position pour se conformer à 100 % au ratio LCR en janvier 2015

- Grand bassin de dépôts stables de particuliers et d'entreprises
 - Le modèle d'affaires axé sur le service à la clientèle génère une base grandissante de dépôts durables et fondés sur la marque.
 - Réserve d'actifs conservée pour le solde de dépôt qui n'est pas considéré comme permanent
- Utilisateur de programmes de titrisation, par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada et de l'émission périodique de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH).
 - Le financement au moyen de titres adossés à des créances hypothécaires coïncide avec l'échéance de l'actif sous-jacent, tout en offrant à l'investisseur un rendement attrayant ajusté aux risques.
 - Le plafond des titres adossés à des créances hypothécaires (80 G\$ pour 2014) a limité l'émission de ces titres en vertu de LNH
- Autres sources de financement garanti
 - Les obligations sécurisées et les titrisations adossées à des actifs élargissent la clientèle d'investisseurs de la TD
 - Émission de 1 G\$ CA de billets de catégorie A Genesis II en mai 2014
 - Première opération de 1,75 G d'euros sur des obligations sécurisées de cinq ans en juillet 2014
- Recours, en complément, à des émissions de titres de créance de gros sur le marché financier
 - Émission de 1 G d'euros d'obligations à taux variable de trois ans en juin 2014
 - Émission de 1,5 G\$ CA de billets de dépôt de dix ans en juillet 2014
 - Opération de 1,75 G\$ US sur des titres non garantis de premier rang de cinq ans, répartis sur deux lots de créances, en octobre 2014

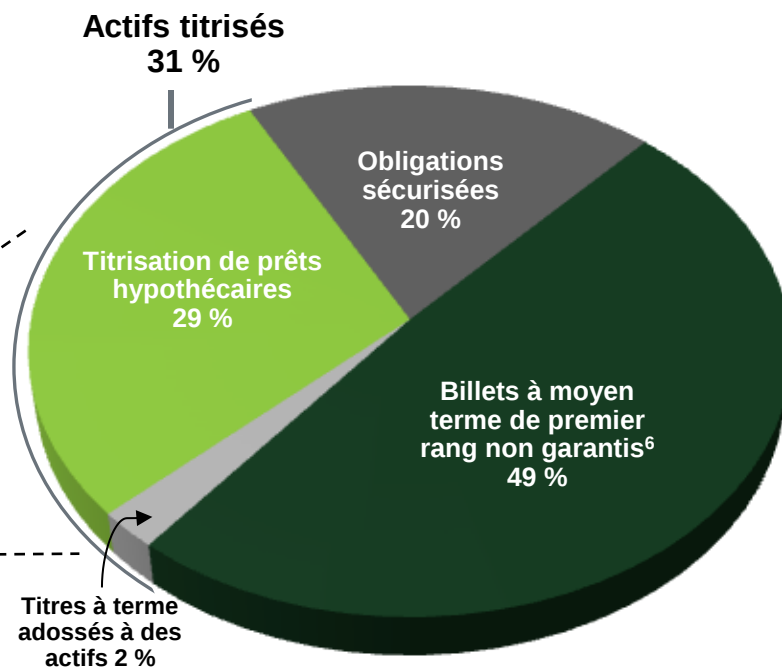
Composition attrayante du bilan¹



Composition du financement²



Titres de créance de gros à terme



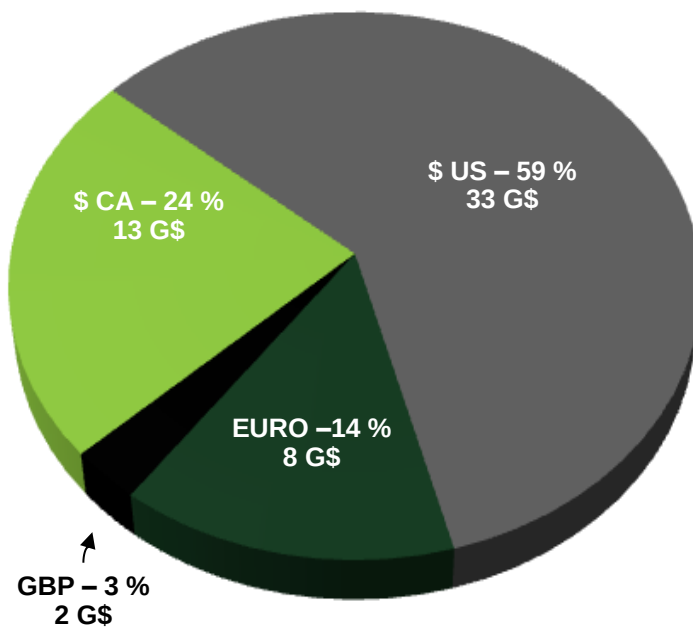
Principales sources de financement : dépôts de particuliers et d'entreprises

1. Au 31 octobre 2014.
2. Ne tient pas compte des passifs qui ne créent pas de financement comme les acceptations bancaires, les dérivés sur opérations de négociation, les activités de regroupement des prêts hypothécaires des Services bancaires de gros, les participations ne donnant pas le contrôle et certains capitaux propres, dont les actions ordinaires et d'autres instruments de capitaux propres.
3. Les dépôts de banques, d'entreprises et de gouvernements, moins les obligations sécurisées et les billets à moyen terme de premier rang.
4. Obligations liées à des titres vendus à découvert et à des titres vendus dans le cadre de mises en pension de titres.
5. Comprend principalement les billets de dépôt au porteur, les certificats de dépôt et le papier commercial.
6. Comprend certains billets de placements privés.

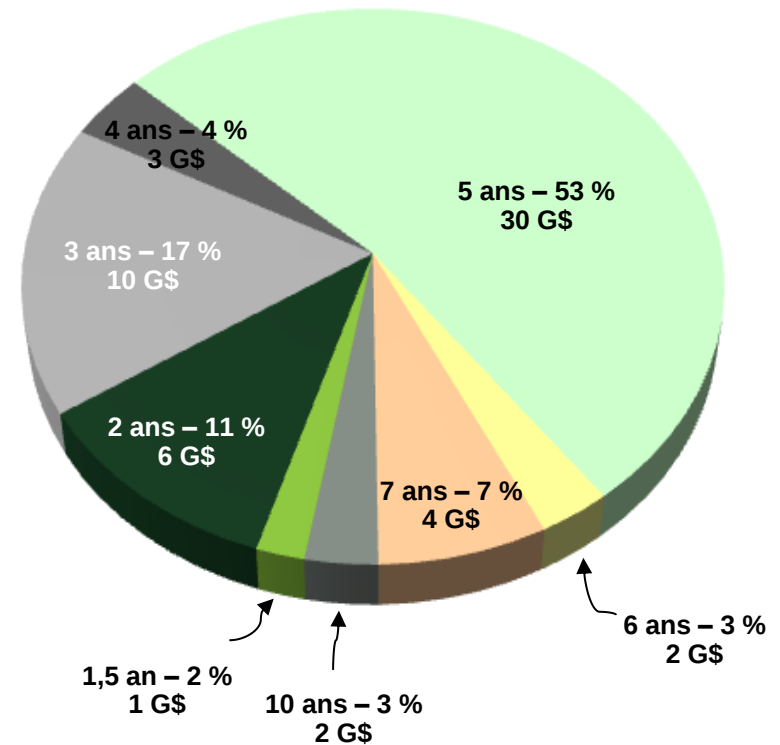
Répartition des titres de créance de gros à terme¹



Par devise²



Par terme²



1. Au 31 octobre 2014.

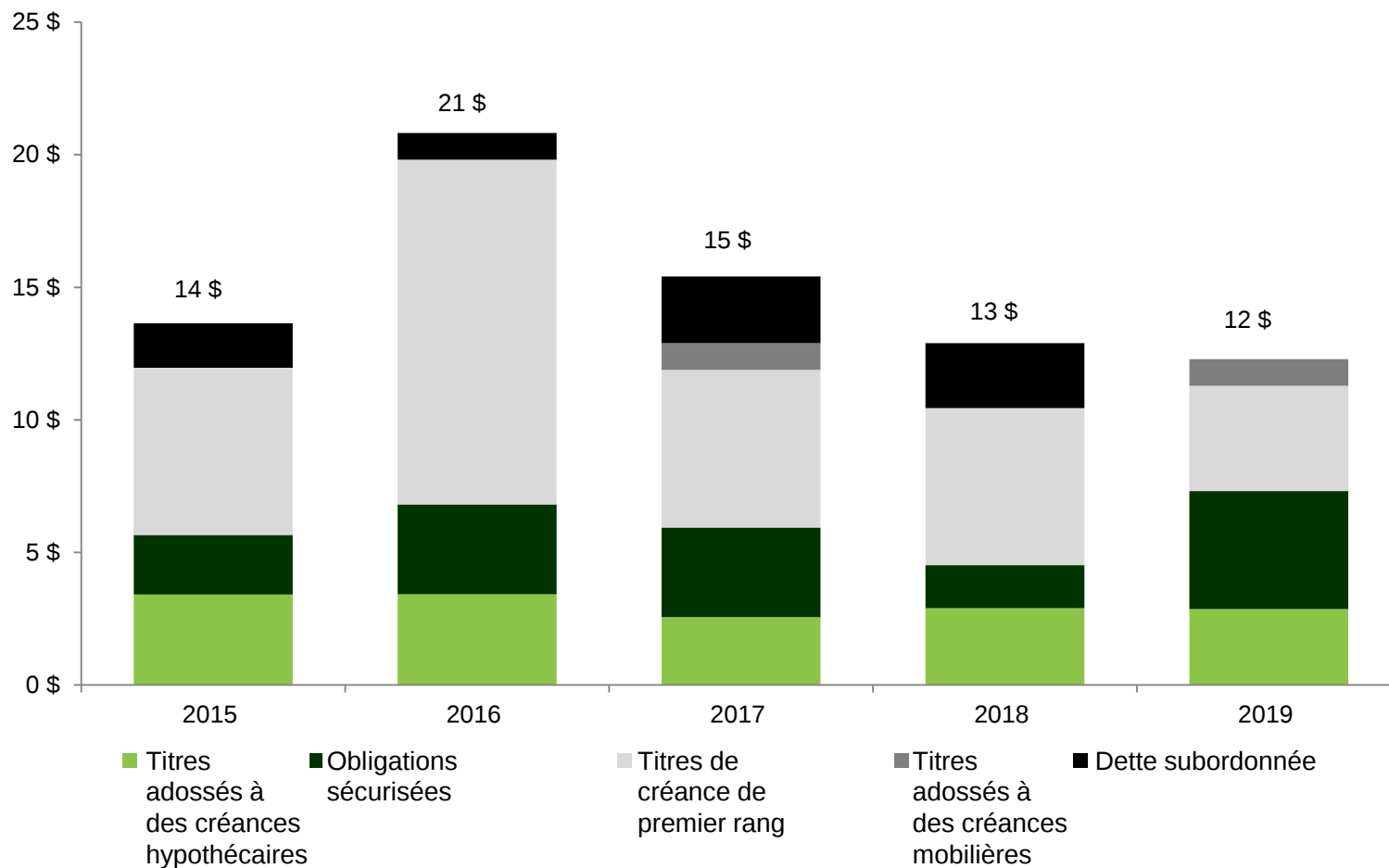
2. Exclut certains billets de placements privés et les opérations de titrisation de prêts hypothécaires.

Profil des échéances de la dette¹

De l'exercice 2015 à l'exercice 2019



Échéances des emprunts remboursables *in fine* (en G\$ CA)²



Des titres d'emprunt dont les échéances sont gérables

1. Pour les titres de créance de gros à terme à échéance *in fine*.

2. Au 31 octobre 2014.

3. En fonction de la première date de rachat à la valeur nominale. Le moment d'un rachat dépend des points de vue de la direction à ce moment ainsi que des autorisations en matière de réglementation et de gouvernance d'entreprise.

Mesures législatives canadiennes visant les obligations sécurisées



- Le cadre juridique régissant l'inscription des programmes d'obligations sécurisées, annoncé dans le budget fédéral 2012 sous forme de modification de la *Loi nationale sur l'habitation*, a été adopté en juin 2012
- Les nouvelles émissions doivent être effectuées conformément à la législation et les émetteurs ne sont pas autorisés à utiliser des prêts hypothécaires assurés dans leurs programmes
- Par conséquent, on ne peut plus utiliser des obligations sécurisées (d'un montant de 10 G\$ US) émises dans le cadre du programme actuel, qui comprend des actifs assurés
- L'administration des obligations sécurisées au Canada a été confiée à la Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Le cadre juridique procure une protection législative à l'égard du panier de sûretés aux détenteurs d'obligations sécurisées
- Il fournit des lignes directrices claires concernant la gouvernance et les rôles des tiers afin d'assurer la valeur du panier de sûretés et son administration
- La législation tient compte des meilleures pratiques internationales, assurant un niveau élevé de protection et établissant des normes rigoureuses en matière d'information pour les investisseurs et les organismes de réglementation

La législation est gage de certitude

■ Test de couverture par l'actif

- ❑ Afin de confirmer le niveau de surdimensionnement des biens donnés en garantie des obligations sécurisées par rapport au capital des obligations sécurisées en circulation
- ❑ L'exigence relative à l'indexation (à partir du 1^{er} juillet 2014) permet de tenir compte des événements sur les marchés
- ❑ Les valeurs sont rajustées au moins une fois par trimestre

■ Calcul aux fins d'évaluation

- ❑ Test visant à effectuer un suivi de l'exposition d'un programme d'obligations sécurisées aux risques liés aux taux d'intérêt et aux taux de change, en mesurant la valeur actualisée des biens donnés en garantie des obligations sécurisées par rapport à celle des obligations sécurisées en circulation

■ Pourcentage de l'actif

- ❑ Le guide n'impose pas un pourcentage de l'actif minimal ou maximal précis
- ❑ Il requiert toutefois qu'un niveau minimal et maximal de surdimensionnement soit fixé afin de donner à l'investisseur la certitude que les niveaux de surdimensionnement seront maintenus tout au long du programme

■ Exigences relatives aux notes et éléments déclencheurs

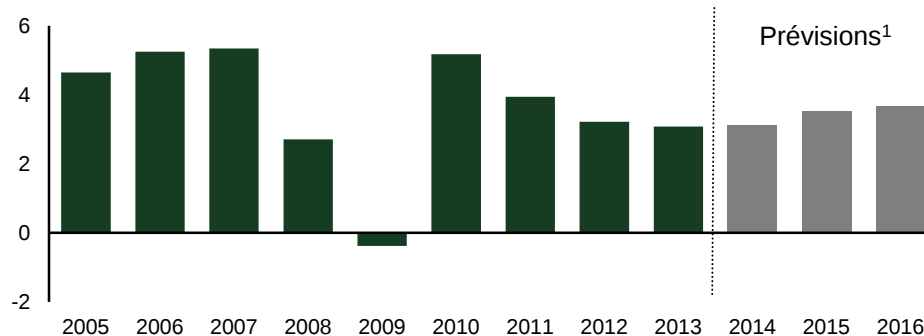
- ❑ Au moins deux notes doivent être attribuées au programme
- ❑ Des éléments déclencheurs doivent être prévus afin de déterminer si un émetteur doit remplacer la contrepartie de la banque du compte et du swap, et afin d'octroyer des sûretés pour garantir les obligations d'une contrepartie à une opération de couverture éventuelle dont la valeur correspond à l'évaluation de la valeur du marché
- ❑ L'exigence relative aux notes dans la législation est propre au Canada

- Solide assise financière – en bonne position pour la mise en œuvre de Bâle III
- Notes parmi les plus élevées du secteur
- Gestion proactive et rigoureuse des risques
- Composition attrayante du bilan
- Stratégie de financement diversifiée

1. Groupe Banque TD
2. Économie canadienne
3. Gestion de la trésorerie et du bilan
4. **Annexe**

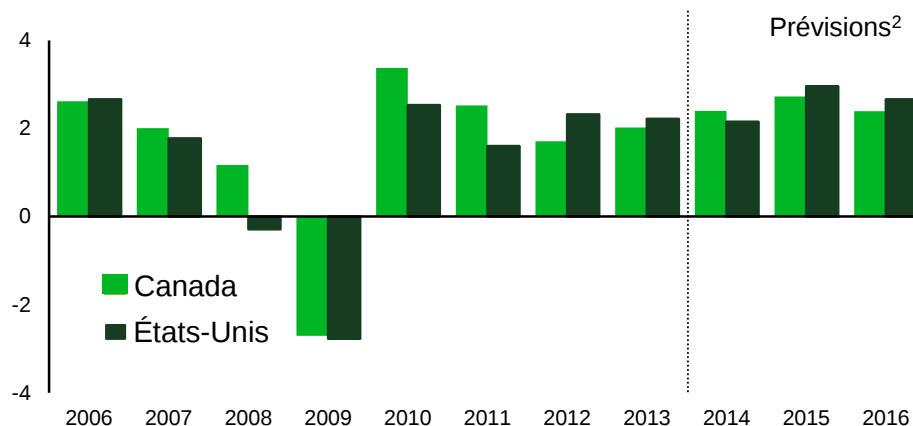
Croissance du PIB réel mondial¹

Variation en % sur 12 mois



Croissance du PIB réel nord-américain²

(%)

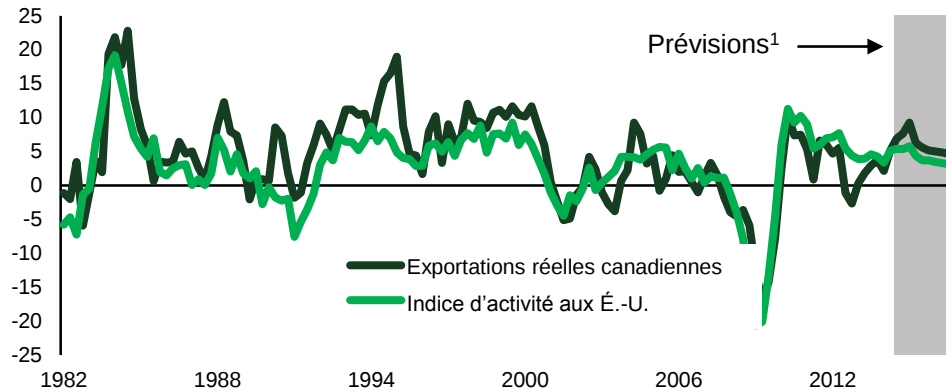


- La croissance économique mondiale restera modeste et devrait connaître une légère accélération au cours des deux prochaines années.
- Le raffermissement de la croissance aux États-Unis combiné à l'activité économique languissante au Japon et en Europe, ainsi qu'au ralentissement en Chine, laissent entrevoir des rendements divergents au sein des principales économies.
- La croissance aux États-Unis devrait dépasser, en moyenne, celle du Canada au cours des prochaines années.

L'économie nord-américaine prendra de la vitesse.

Exportations canadiennes et indice d'activité aux États-Unis¹

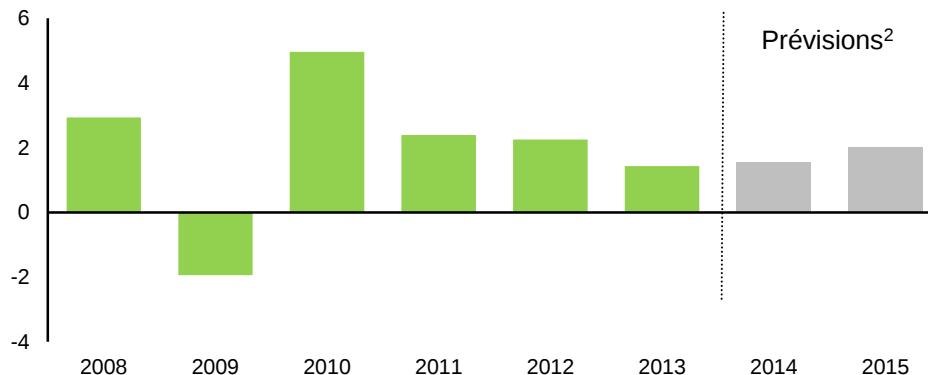
Variation en % sur 12 mois



- L'économie canadienne demeure étroitement liée à la situation économique aux États-Unis, et le raffermissement de la croissance américaine à moyen terme améliorera les perspectives du Canada.

Variation de la demande intérieure²

Variation en % sur 12 mois



- La demande intérieure ne procurera qu'un soutien modeste, compte tenu du ralentissement du marché de l'habitation et du fort endettement des ménages limitant les dépenses.

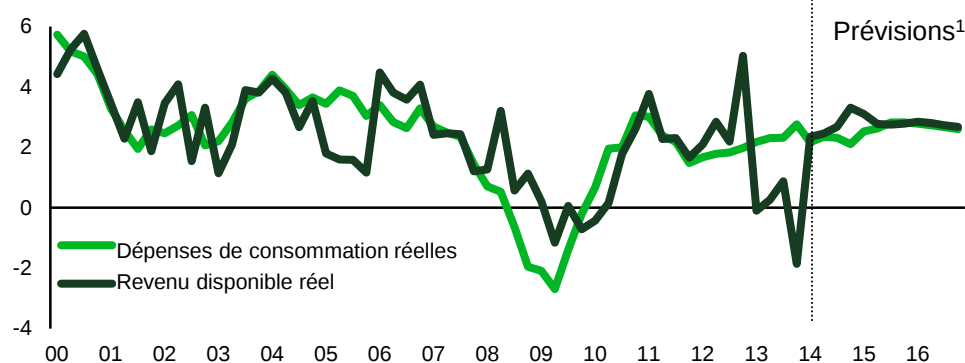
L'économie canadienne sera soutenue par la croissance américaine et la demande intérieure

1. Prévisions des Services économiques TD en date de septembre 2014. Sources : Bureau of Economic Analysis, Statistique Canada, Réserve fédérale, Banque du Canada.

2. Sources : Haver Analytics, Services économiques TD. Prévisions des Services économiques TD en date de septembre 2014

Redressement de la consommation grâce à une croissance plus rapide des revenus¹

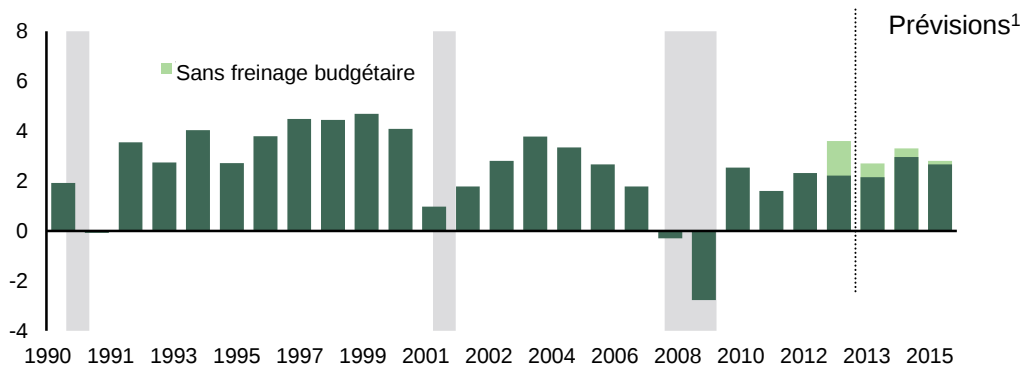
Variation en % sur 12 mois



- Soutenu par l'amélioration du marché de l'emploi et la chute des prix de l'énergie, le rythme de croissance des dépenses de consommation s'accroîtra en 2014 et 2015.

Le marché de l'habitation prend graduellement du mieux¹

Incidence sur la croissance en % sur 12 mois du PIB réel des États-Unis

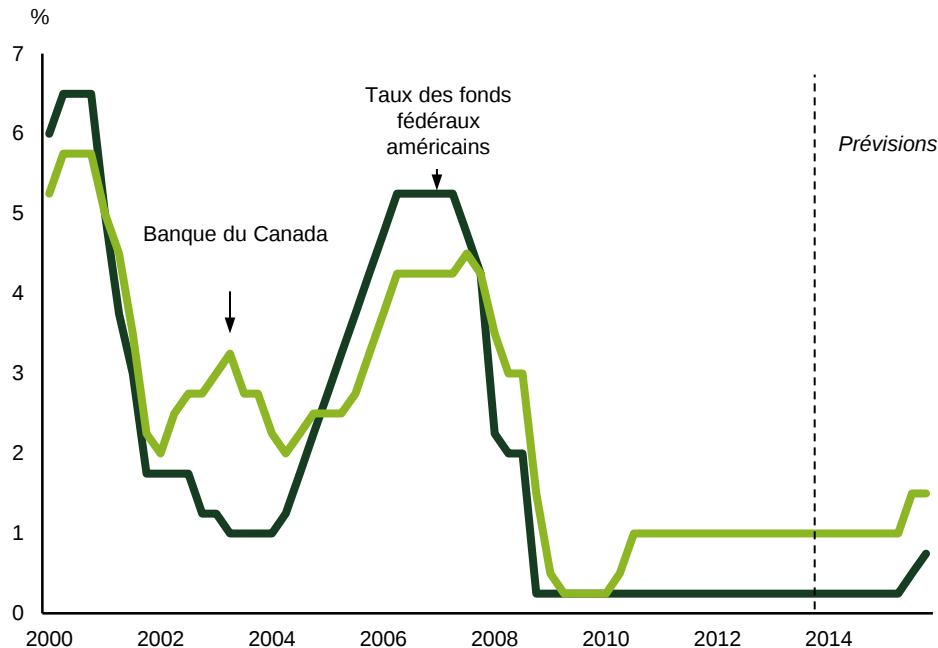


- L'amélioration soutenue de l'emploi donnera un coup de pouce au marché de l'habitation en stimulant la demande de la part d'acheteurs d'une première maison.

**Économie américaine :
surtout de bonnes nouvelles**

Pour obtenir des renseignements à jour sur l'économie,
consulter le www.td.com/francais/services_economiques

Taux d'intérêt au Canada et aux É.-U.¹



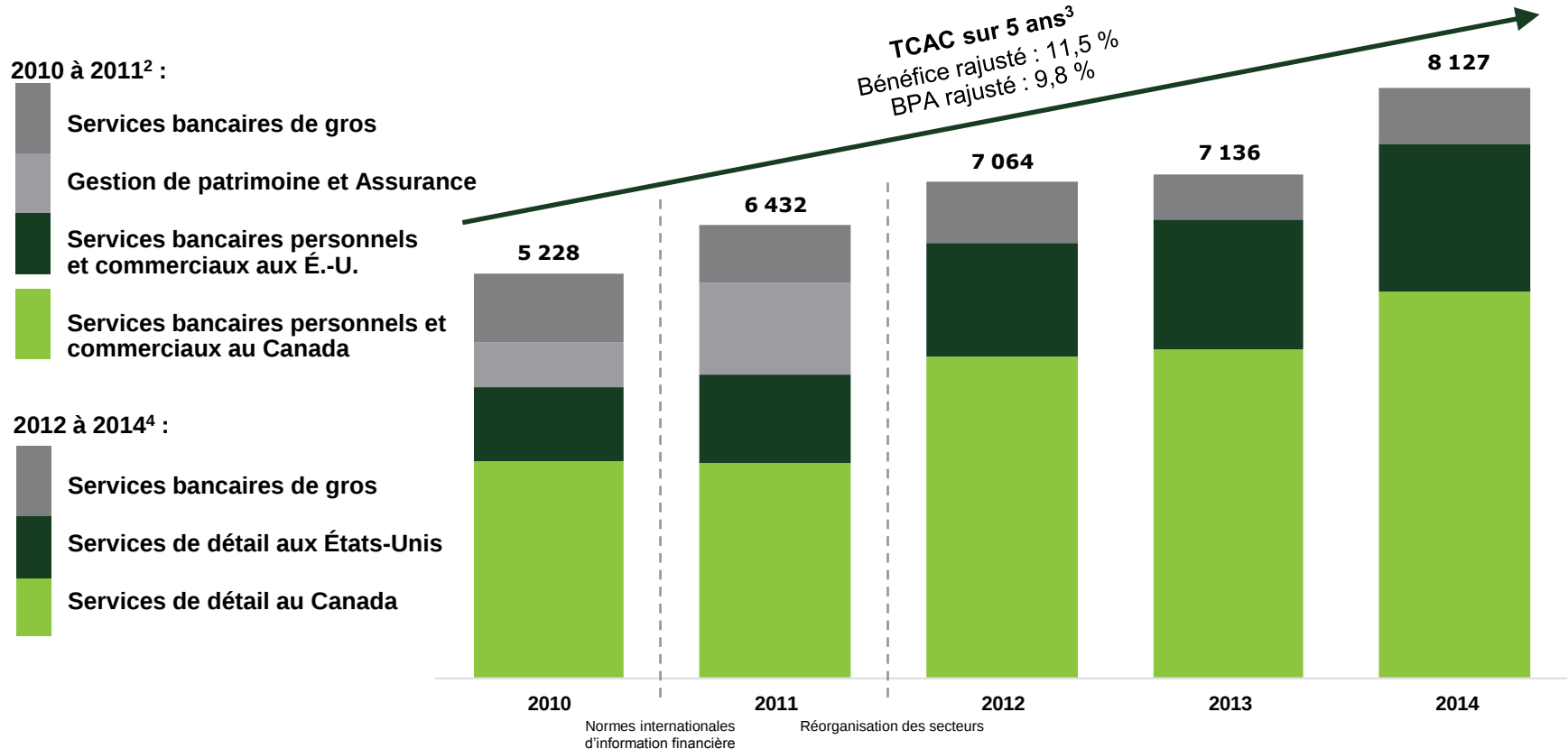
- En raison des modestes perspectives et de la faible inflation, les banques centrales nord-américaines devraient maintenir une politique monétaire exceptionnellement accommodante.
- Les hausses de taux d'intérêt se feront d'une façon graduelle et il est probable que les taux resteront nettement inférieurs aux moyennes historiques.

La faiblesse des taux d'intérêt persistera encore quelque temps

Croissance stable des bénéfices



Bénéfice rajusté^{1,2,4} (en M\$ CA)



Objectif de croissance à moyen terme de 7 % à 10 % du BPA rajusté

- Le 1^{er} novembre 2011, la Banque est passée des principes comptables généralement reconnus utilisés au Canada (PCGR canadiens) aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Compte tenu de cette transition, les soldes présentés dans le graphique ci-dessus sont calculés en fonction des PCGR canadiens pour l'exercice 2010 et des IFRS pour 2011 à 2013. Pour de plus amples renseignements au sujet de la transition entre les PCGR canadiens et les IFRS, consulter la note 40 des états financiers et des notes complémentaires pour l'exercice 2012 de la Banque. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5. Voir aussi les pages 198 à 203 du rapport annuel 2013 pour un rapprochement des 10 exercices terminés en 2013. Aux fins du calcul de l'apport de chaque secteur d'activité, le bénéfice rajusté du secteur Siège social est exclu.
- Avec prise d'effet le 4 juillet 2011, la responsabilité des affaires de TD Assurance, qui incombait auparavant au chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, a été confiée au chef de groupe, Gestion de patrimoine. Les résultats sont mis à jour aux fins de déclaration sectorielle à compter du T1 2012. Ces modifications ont été appliquées rétroactivement à 2011 à des fins comparatives.
- Compte tenu du passage de la Banque aux IFRS, tel qu'il est expliqué ci-dessus, le calcul du taux de croissance annuel composé (TCAC) est fondé sur des soldes conformes aux PCGR canadiens pour l'exercice 2010 et des soldes conformes aux IFRS pour 2011 à 2013.
- Au T1 2014, les secteurs des activités de détail ont été réorganisés et correspondent désormais aux Services bancaires de détail au Canada et aux Services bancaires de détail aux États-Unis. Pour en savoir plus sur les secteurs des Services bancaires de détail, voir la diapositive 8. La réorganisation des secteurs, l'adoption des nouvelles normes IFRS et de leurs modifications ainsi que l'incidence du dividende en actions déclaré le 5 décembre 2013 ont été appliquées rétroactivement aux résultats de 2012 et de 2013.

Portefeuille de prêts bruts (acceptations bancaires comprises)



Soldes (en G\$ CA, sauf indication contraire)

	T3 2014	T4 2014
Portefeuille des Services de détail au Canada	332,5 \$	337,9 \$
Services bancaires personnels	280,2 \$	285,0 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	170,9	175,3
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD)	59,8	59,4
Prêts automobiles indirects	15,7	16,5
Lignes de crédit non garanties	8,6	9,1
Cartes de crédit	18,2	17,9
Autres prêts aux particuliers	7,0	6,8
Services bancaires commerciaux (y compris Services bancaires aux petites entreprises)	52,3 \$	52,9 \$
Portefeuille des Services de détail aux É.-U. (montants en \$ US)	110,6 \$ US	113,5 \$ US
Services bancaires personnels	54,5 \$ US	55,0 \$ US
Prêts hypothécaires résidentiels	20,5	20,7
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD) ¹	10,4	10,4
Prêts automobiles indirects	16,3	16,7
Cartes de crédit	6,8	6,7
Autres prêts aux particuliers	0,5	0,5
Services bancaires commerciaux	56,1 \$ US	58,5 \$ US
Immobilier non résidentiel	12,4	12,3
Immobilier résidentiel	3,5	3,7
Commercial et industriel	40,2	42,5
Opérations de change – portefeuille des Services bancaires personnels et commerciaux aux É.-U.	9,9 \$	14,4 \$
Portefeuille des Services de détail aux É.-U. (en \$ CA)	120,5 \$	127,9 \$
Portefeuille des Services bancaires de gros²	24,0 \$	26,1 \$
Autres³	1,8 \$	0,4 \$
Total	478,8 \$	492,3 \$

1. LDCVD aux É.-U. comprend les lignes de crédit sur valeur domiciliaire et les prêts sur valeur domiciliaire.

2. Le portefeuille des Services bancaires de gros comprend les prêts aux entreprises et les autres prêts bruts et acceptations des Services bancaires de gros.

3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

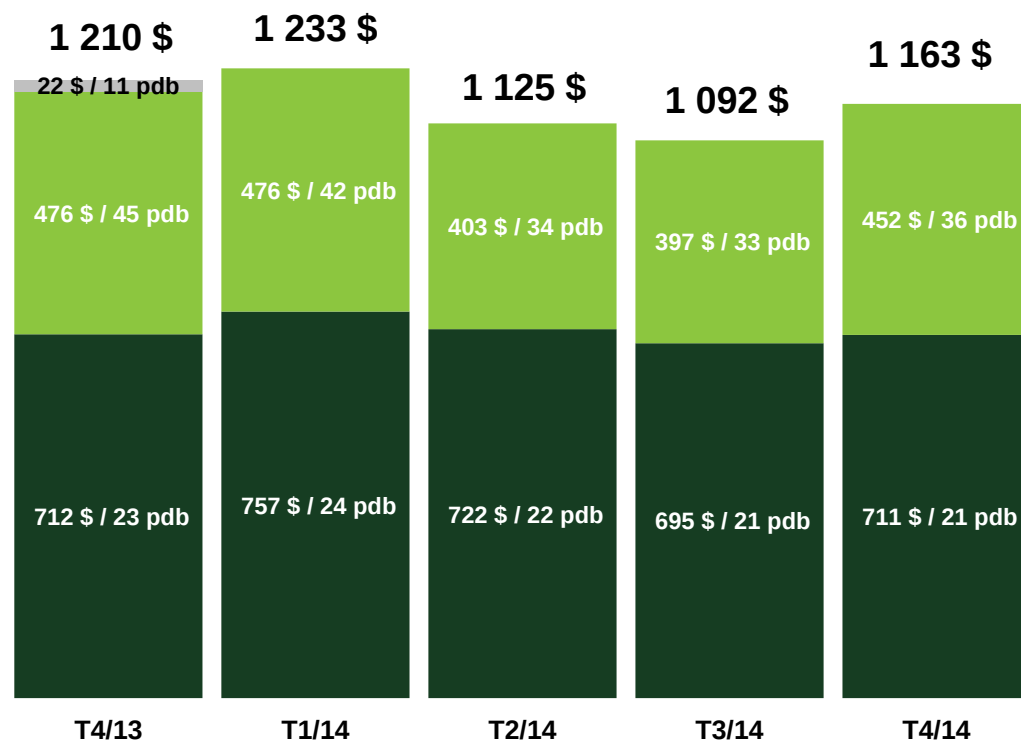
Remarque : Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'emploi de chiffres arrondis.

Excluent les titres de créance classés comme prêts.

Formations de prêts douteux bruts par portefeuille



Formations de prêts douteux bruts¹ : en M\$ et ratios²



Faits saillants

- Les formations de prêts douteux bruts demeurent à des niveaux satisfaisants et ont été stables par rapport à 2013

	T4/13	T1/14	T2/14	T3/14	T4/14	
TD	27	27	24	23	24	<i>pdb</i>
Homologues au Canada ⁴	20	16	15	14	N. d.	<i>pdb</i>
Homologues aux États-Unis ⁵	29	26	25	22	N. d.	<i>pdb</i>

- Autres³
- Portefeuille des Services bancaires de gros
- Portefeuille des Services de détail aux É.-U.
- Portefeuille des Services de détail au Canada

1. Les formations de prêts douteux bruts représentent les ajouts aux acceptations et prêts douteux pendant le trimestre, à l'exclusion de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

2. Ratio de formation des prêts douteux bruts : formations de prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts moyens.

3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

4. Moyenne des homologues au Canada : BMO, Scotia, CIBC et RBC; les données incluent les titres de créance classés comme prêts.

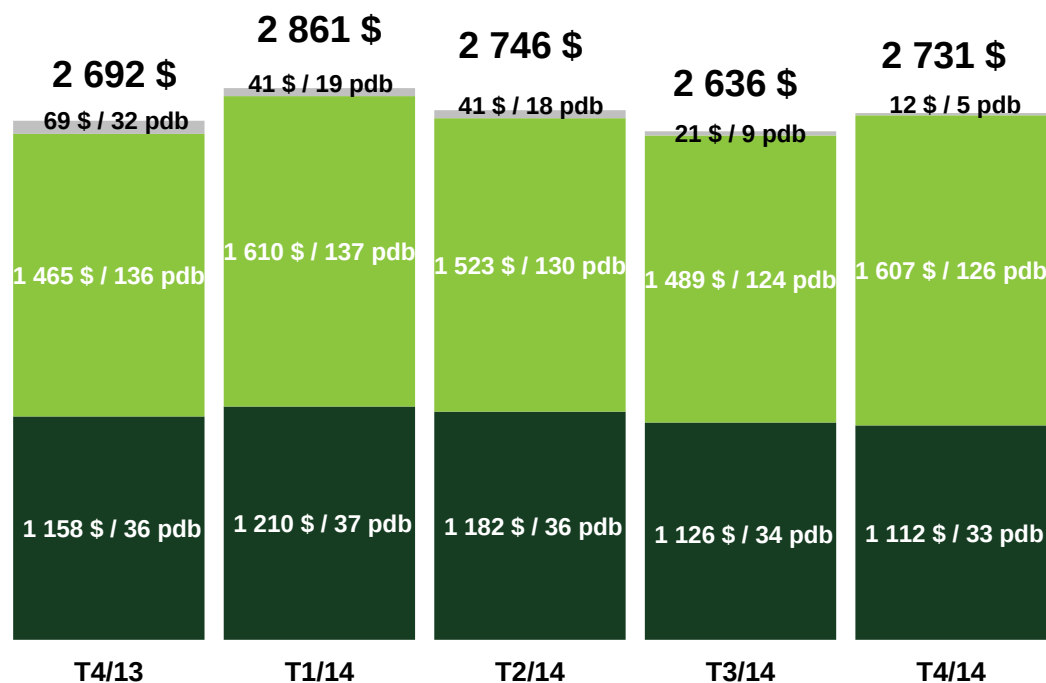
5. Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC (ajout d'actifs à intérêt non comptabilisé / prêts bruts moyens).

N. d. : non disponible

Prêts douteux bruts par portefeuille



Prêts douteux bruts¹ : en M\$ et ratios²



Faits saillants

- Le ratio des prêts douteux bruts évolue dans une fourchette acceptable

	60	62	59	55	56	<i>pdb</i>
Homologues au Canada ⁴	73	71	68	64	N. d.	<i>pdb</i>
Homologues aux États-Unis ⁵	165	161	148	141	N. d.	<i>pdb</i>

	Autres ³
	Portefeuille des Services bancaires de gros
	Portefeuille des Services de détail aux É.-U.
	Portefeuille des Services de détail au Canada

1. Les prêts douteux bruts ne tiennent pas compte de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

2. Ratio des prêts douteux bruts : prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts (tous les deux au comptant) par portefeuille.

3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

4. Moyenne des homologues au Canada : BMO, Scotia, CIBC et RBC; les données incluent les titres de créance classés comme prêts.

5. Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC (prêts improductifs / total des prêts bruts).

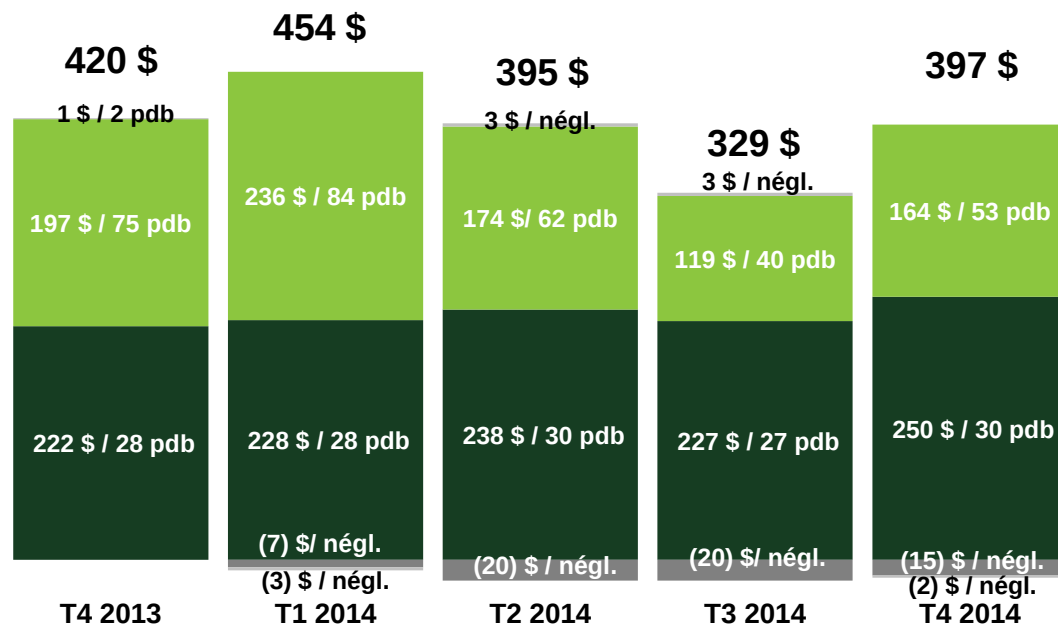
Négl. : négligeable

N. d. : non disponible

Provision pour pertes sur créances (PPC) par portefeuille



PPC¹ : en M\$ et ratios²



Faits saillants

- Le ratio PPC demeure faible
- Le ratio PPC s'est établi à 34 pdb sur l'ensemble de l'exercice, une baisse de 4 pdb par rapport à 2013

TD ¹	38	40	35	28	33	pdb
Homologues au Canada ⁵	31	27	28	27	N. d.	pdb
Homologues aux États-Unis ⁶	41	55	44	47	N. d.	pdb

Autres ³	
Portefeuille des Services bancaires de gros ⁴	
Portefeuille des Services de détail aux É.-U.	
Portefeuille des Services de détail au Canada	

1. La PPC exclut l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les titres de créance classés comme prêts et les éléments à noter.

2. Ratio PPC : provision pour pertes sur créances sur une base trimestrielle annualisée / moyenne du montant net des prêts et des acceptations.

3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

4. La PPC des Services bancaires de gros exclut les primes sur les swaps sur défaillance de crédit : T3 2014 (2) M\$ / T2 2014 (2) M\$.

5. Moyenne des homologues au Canada : BMO, Scotia, CIBC et RBC; les PPC des homologues excluent les augmentations de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées. Les données incluent les titres de créance classés comme prêts.

6. Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC.

Négl. : négligeable; N. d. : non disponible

Services bancaires personnels au Canada



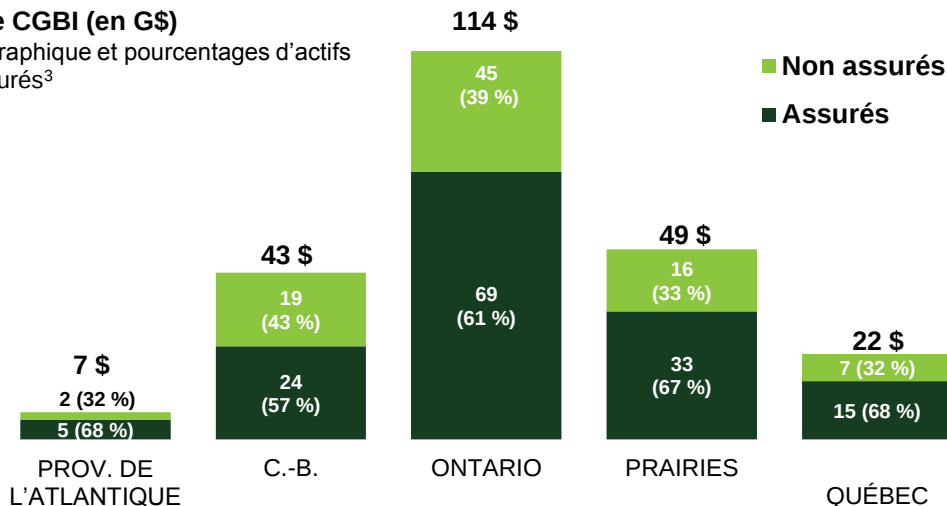
Services bancaires personnels au Canada ¹	T4 2014			
	Prêts bruts (en G\$)	Prêts douteux bruts/prêts	Prêts douteux bruts (en M\$)	PPC ² (en M\$)
Prêts hypothécaires résidentiels	175	0,25 %	441	4
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD)	60	0,45 %	268	3
Prêts automobiles indirects	16	0,24 %	39	38
Lignes de crédit non garanties	9	0,50 %	45	27
Cartes de crédit	18	0,95 %	171	118
Autres prêts aux particuliers	7	0,26 %	18	15
Total des Services bancaires personnels au Canada	285 \$	0,34 %	982 \$	205 \$
Variation p/r au T3 2014	5 \$	(0,01 %)	(2 \$)	10 \$

Faits saillants

- La qualité du crédit reste élevée dans le portefeuille des Services bancaires personnels au Canada

Portefeuille de CGBI (en G\$)

Répartition géographique et pourcentages d'actifs assurés/non assurés³



RPV des prêts hypothécaires non assurés (%)³

T4 2014 ⁴	69	56	59	64	66
T3 2014 ⁴	68	57	60	64	65

1. À l'exclusion de tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

2. Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement considérables exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

3. Les territoires sont répartis comme suit : le Yukon est compris dans la Colombie-Britannique, le Nunavut est compris dans l'Ontario et les Territoires du Nord-Ouest sont compris dans la région des Prairies.

4. Le rapport prêt-valeur (RPV) est établi en fonction du prix moyen désaisonnalisé par grande ville (Association canadienne de l'immeuble) et correspond à la somme du RPV de chaque prêt hypothécaire pondéré par le solde du prêt, conformément aux données présentées par nos homologues.

Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros au Canada



Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros au Canada	T4 2014		
	Prêts bruts / AB (en G\$)	Prêts douteux bruts (en M\$)	PPC ¹ (en M\$)
Services bancaires commerciaux ²	53	130	21
Services bancaires de gros	26	12	(2)
Total des Services bancaires commerciaux et des Services bancaires de gros au Canada	79 \$	142 \$	19 \$
Variation p/r au T3 2014	3 \$	(21 \$)	1 \$

Répartition par secteur	Prêts bruts/AB (en G\$)	Prêts douteux bruts (en M\$)	Provision ¹ (en M\$)
Immobilier résidentiel	14,6	22	12
Immobilier non résidentiel	10,0	6	2
Services financiers	11,5	1	0
Gouv./fonction publique/santé et services sociaux	8,8	12	4
Ressources ³	5,3	10	6
- Production de pétrole et de gaz	2,5	0	0
- Services de pétrole et de gaz	0,6	6	5
Produits de consommation ⁴	4,0	19	12
Industriel / manufacturier ⁵	3,8	25	21
Agriculture	4,6	6	1
Automobile	3,6	1	0
Autres ⁶	12,8	40	29
Total	79,0 \$	142 \$	87 \$

Faits saillants

- Les portefeuilles des Services bancaires commerciaux et des Services bancaires de gros au Canada continuent d'afficher de bons résultats
- 2,5 G\$ en prêts impayés aux producteurs de pétrole et de gaz
 - La majorité de l'exposition aux placements de qualité inférieure est assujettie à une structure de prêt fondée sur la capacité d'emprunt à un prix du pétrole réduit
 - Tous les emprunteurs sont régulièrement soumis à des tests de résistance
 - Le portefeuille ne contient aucun prêt douteux
- Capacité à gérer l'exposition aux services de pétrole et de gaz
 - Prêt douteux unique

1. La provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

2. Incluant les Services bancaires aux petites entreprises.

3. Les ressources comprennent la foresterie, les métaux et mines, les pipelines ainsi que le pétrole et le gaz.

4. Les produits de consommation comprennent les aliments, les boissons et le tabac, ainsi que le secteur du commerce de détail.

5. Le secteur industriel/manufacturier comprend la construction industrielle et les entrepreneurs spécialisés, ainsi que les industries manufacturières diverses et la vente de gros.

6. La catégorie « Autres » comprend l'énergie et les services publics, les télécommunications, la câblodistribution et les médias, les transports, les services, notamment professionnels, ainsi que d'autres secteurs.

Services bancaires personnels aux États-Unis



Services bancaires personnels aux États-Unis ¹	T4 2014			
	Prêts bruts (en G\$)	Prêts douteux bruts/prêts	Prêts douteux bruts (en M\$)	PPC ² (en M\$)
Prêts hypothécaires résidentiels	23	1,34 %	311	2
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD) ³	12	2,95 %	344	7
Prêts automobiles indirects	19	0,71 %	133	34
Cartes de crédit	8	1,61 %	123	82
Autres prêts aux particuliers	0,5	1,03 %	6	17
Total des Services bancaires personnels aux É.-U.	62 \$	1,48 %	917 \$	142 \$
Variation p/r au T3 2014	3 \$	0,13 %	118 \$	17 \$

Portefeuille du CGBI aux É.-U.¹

Distribution du rapport prêt-valeur (RPV) indexé et cotes FICO mises à jour⁴

RPV estimatif actuel	Prêts hypothécaires résidentiels	LDCVD de 1 ^{er} rang	LDCVD de 2 ^e rang	Total
> 80 %	6 %	12 %	31 %	11 %
De 61 à 80 %	46 %	32 %	40 %	43 %
<= 60 %	48 %	56 %	28 %	46 %
Cotes FICO actuelles > 700	88 %	88 %	83 %	87 %

Faits saillants

- La hausse des prêts douteux bruts est attribuable aux retards liés aux tribunaux dans les saisies et à la mise en œuvre intégrale des directives réglementaires à l'égard de la restructuration de la dette de débiteurs en difficulté

1. À l'exclusion de tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

2. Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement considérables exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

3. Les LDCVD comprennent les lignes de crédit sur valeur domiciliaire et les prêts sur valeur domiciliaire.

4. Rapport prêt-valeur établi en fonction de la limite de crédit autorisé et du Loan Performance Home Price Index en date d'août 2014. Cotes FICO mises à jour en septembre 2014.

Services bancaires commerciaux aux États-Unis



Services bancaires commerciaux aux États-Unis ¹	T4 2014		
	Prêts bruts / AB (en G\$)	Prêts douteux bruts (en M\$)	PPC ² (en M\$)
Immobilier commercial	18	253	0
Immobilier non résidentiel	14	168	(1)
Immobilier résidentiel	4	85	1
Commercial et industriel	48	437	8
Total Services bancaires commerciaux aux É.-U.	66 \$	690 \$	8 \$
Variation p/r au T3 2014	5 \$	0 \$	21 \$

Immobilier commercial	Prêts bruts/AB (en G\$)	Prêts douteux bruts (en M\$)	Commercial et industriel	Prêts bruts/AB (en G\$)	Prêts douteux bruts (en M\$)
Bureaux	4,8	54	Santé et services sociaux	7,4	54
Services de détail	3,9	36	Services professionnels et autres	6,1	93
Appartements	3,3	36	Produits de consommation ³	5,1	99
Résidentiel à vendre	0,3	38	Industriel/manufacturier ⁴	5,5	77
Industriel	1,4	26	Gouvernement/secteur public	6,4	17
Hôtels	0,9	30	Services financiers	2,7	27
Terrains commerciaux	0,1	11	Automobile	2,3	15
Autres	3,4	22	Autres ⁵	12,4	55
Total Immobilier commercial	18 \$	253 \$	Total Commercial et industriel	48 \$	437 \$

Faits saillants

- Qualité soutenue dans le portefeuille des Services bancaires commerciaux aux É.-U.
- Retour à la normale du ratio PPC après des redressements importants au T3 2014
- Aucune exposition aux sociétés de pétrole et de gaz

1. À l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

2. La provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

3. Les produits de consommation comprennent les aliments, les boissons et le tabac, ainsi que le secteur du commerce de détail.

4. Le secteur industriel/manufacturier comprend la construction industrielle et les entrepreneurs spécialisés, ainsi que les industries manufacturières diverses et la vente de gros.

5. La catégorie « Autres » comprend l'agriculture, l'énergie et les services publics, les télécommunications, la câblodistribution et les médias, les transports, les ressources ainsi que d'autres secteurs.

Téléphone :
416-308-9030
ou 1-866-486-4826

Courriel :
tdir@td.com

Site Web :
www.td.com/francais/investisseurs



Grand prix des meilleures relations avec les investisseurs : Sociétés à forte capitalisation

Meilleures relations avec les investisseurs par secteur : Services financiers

Meilleures relations avec les investisseurs par un chef de la direction : Sociétés à forte capitalisation

Meilleures relations avec les investisseurs par un chef des finances : Sociétés à forte capitalisation

Meilleure information financière



Groupe Banque TD
Présentation à l'intention des investisseurs
sur les titres à revenu fixe

T4 2014